



Libre-échange avec l'Indonésie: des opportunités pour les deux pays

Alors que le Parlement a adopté, en décembre 2019 et à une nette majorité, l'accord de libre-échange entre les États membres de l'AELE et l'Indonésie, une récolte de signatures est en cours pour un référendum. Pour les entreprises suisses, il est important que cet accord soit mis en œuvre au plus vite.

«L'Indonésie sera-t-elle demain l'alternative à la Chine?» – tel était le titre d'un récent article paru dans la Neue Zürcher Zeitung qui mettait aussi en exergue le fait que l'Indonésie offre des opportunités importantes aux entreprises suisses. Il est réjouissant que la Suisse ait pu conclure un accord de libre-échange exhaustif avec l'Indonésie, lequel a été adopté à une large majorité par le Parlement en décembre dernier, et entrera en vigueur cette année. Or les opposants à l'accord ont commencé à récolter des signatures en vue d'un référendum à ce sujet. Si la ratification de l'accord de libre-échange venait à être bloquée, ce serait un signal défavorable pour les places industrielle et financière suisses.

L'ENJEU DÉPASSE LES DROITS DE DOUANE

L'importance de l'Indonésie est incontestée. Quelque 265 millions de personnes vivent dans ce pays qui figure déjà parmi les 20 premières économies du monde. La classe moyenne se développe et les experts estiment que l'Indonésie sera le quatrième marché d'exportation mondial en 2050. L'accord de libre-échange donne aux entreprises suisses une longueur d'avance. En effet, il supprime les droits de douane sur 98% de leurs exportations. Les entreprises suisses, les horlogers et fabricants de machines par exemple, verraient leurs frais diminuer

de plus de 25 millions de francs par an. À cela s'ajoutent les nombreux autres obstacles au commerce supprimés par l'Indonésie dans les domaines de la protection de la propriété intellectuelle ou de la protection des investissements.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE RENFORCE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans cet accord, la Suisse a négocié un volet étendu sur le développement durable avec des engagements contraignants que l'Indonésie n'avait jusqu'ici pris avec aucun autre partenaire commercial. L'huile de palme, un des principaux produits d'exportation de l'Indonésie, est au centre de ce volet sur la durabilité. Il faut savoir que sa production fait vivre quelque 50 millions de personnes. L'accord prévoit une réduction des droits de douane sur un volume donné d'huile de palme indonésienne, mais seulement pour des produits certifiés et à certaines conditions. Cet accord ne changera pas grand-chose pour le marché suisse, car nos producteurs utilisent presque exclusivement de l'huile de palme certifiée de culture durable. L'accord avec l'Indonésie n'aura guère d'impact sur le volume total d'huile de palme importée, mais les volumes importés depuis l'Indonésie pourraient augmenter au détriment d'autres pays. Dès lors, la Suisse restera un importateur marginal: elle consomme tout juste 0,03% de la production mondiale (plus d'informations dans notre fiche d'information).

L'accord de libre-échange incite donc les producteurs indonésiens à encourager l'huile de palme durable. Boycotter l'accord ne produirait pas l'effet escompté: le marché suisse de l'huile de palme durable se rétrécirait et les paysans indonésiens devraient se tourner vers les gros acheteurs d'huile de palme conventionnelle. L'accord prévoit en outre la mise en place d'une plateforme de dialogue sur laquelle la Suisse et l'Indonésie pourront désormais échanger sur des thèmes relatifs au développement durable et chercher des solutions communes. S'il n'est pas ratifié, cette plateforme ne verra pas le jour.

Pour economiesuisse, il est clair que l'accord de libre-échange avec l'Indonésie représente une opportunité incroyable pour les entreprises suisses, mais aussi pour l'Indonésie et son développement.